

de sa fille. Après un combat épistolaire, elle aura gain de cause, car elle n'aime pas l'injustice et le fait savoir.

**Manon vit dans l'une** de ces maisons familiales depuis 2004. Elle a logé une étudiante ou un étudiant pour garder son enfant lorsqu'elle devait travailler le soir. En 2006, le Service du logement prétend que Manon et

regrette-t-elle aujourd'hui. Olivier Forestier, chef du Service du logement ad interim, évacue : « L'affaire à laquelle vous vous référez a trouvé son épilogue juridique devant le Tribunal des baux, avec la signature d'une convention. La situation est par conséquent réglée en ce qui nous concerne, et nous n'avons pas d'autres commentaires à ajouter. »

souvient alors que la Ville a voulu la mettre à la rue sous prétexte de « sous-occupation ». Si elle a raison, son quatre (petites) pièces ne représenterait qu'un trois-pièces et ne serait donc pas « sous-occupé ». Cette question ne perturbe que peu Olivier Forestier : « Il ne nous appartient pas de vous répondre sur les circonstances d'un cas particulier, qui touchent à la sphère privée d'une

à la gerance en parlant d'une intrusion moyenâgeuse et injustifiable dans leur sphère privée. Comme deux ans se sont écoulés – c'était le rythme de ces inspections –, il semblerait que la coopérative ait renoncé à ces pratiques.

Pour protéger la sphère privée, sans doute.  Jean-Luc Wenger

\* Nom connu de la rédaction

## La petite Irène et le trafiquant d'armes

Le marchand d'armes zurichois Emil Georg Bührle avouait une passion sans limite pour les impressionnistes français : Degas, Cézanne, Monet ou Renoir. A propos de l'œuvre d'Auguste Renoir, un documentaire de France 5 – diffusé le 30 novembre – retrace le parcours du tableau *La Petite Fille au ruban bleu*, parfois nommé *La Petite Irène*. *Le Canard enchaîné* (27.11) raconte également les tribulations de la toile.

En 1880, le comte Louis Cahen d'Anvers – un grand banquier – commande à Renoir, vivant alors dans la

misère, un portrait de sa fille Irène, 8 ans. L'œuvre est magnifique, mais le comte la juge « trop moderne » et la gamine la déteste. Le tableau n'est pas exposé et Renoir touche des clopinettes. En 1891, Irène épouse un comte, quitte la maison et part avec son portrait d'enfant. Elle déteste toujours autant son image et la donne à sa fille Béatrice.

Au début de la guerre, Goering se saisit du tableau et l'envoie en Allemagne. Béatrice et sa famille sont arrêtés par la police de Vichy et assassinés à Auschwitz. Consciente

de la cote de Renoir, Irène réclame son tableau en 1945. Elle n'attend que quatre ans avant de revendre *La Petite Fille au ruban bleu* à Emil Bührle, fabricant de canons pour les nazis.

*La Petite Irène* sera peut-être exposée dans l'extension du Kunsthaus de Zurich qui, grâce à la collection Bührle, deviendra « le plus grand musée d'art de Suisse » en 2021. La *Wochezeitung* (21.11) rappelle que si Bührle a travaillé avec les Alliés avant 1940, il n'a plus servi que la Wehrmacht durant la guerre. Il a également livré des centaines de milliers

de missiles aux Etats-Unis durant la guerre de Corée.

Pas très à l'aise, la Ville de Zurich a mandaté des historiens pour faire la lumière sur cette collection. Si l'art spolié par Bührle aurait été rendu, il reste de nombreuses zones d'ombre. La nouvelle aile du musée tiendra-t-elle compte des recherches historiques ? « Il y a peut-être un intérêt local, mais le public veut voir des tableaux. Nous sommes un musée d'art, pas d'histoire », évacuait un porte-parole. Pour Irène ou pour Bührle, le cynisme n'a pas de prix.  J.-L. W.